

**TARIFS Logo AB- Naturland – Bio Suisse
2025***Tarifs htva***Pour les opérateurs établis en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg**

Ce tarif complète les tarifs producteurs et préparateurs pour les coûts de contrôle qui sont d'application dans le cadre du Règlement (UE) n° 2018/848.

Logo AB :

Préparateurs/ Distributeurs : Coût du contrôle : 168€

Préparateurs/ Distributeurs : Coût par produit : 24.15€

Producteurs : Coût du contrôle : 168€

Naturland- Bio Suisse :

Préparateurs/ Distributeurs : Coût du contrôle : 460€

Préparateurs/ Distributeurs : Coût par produit : 24.15€

Préparateurs/ Distributeurs : Coût par heure commencée du contrôle : 150€

Producteurs : Coût du contrôle : 180€

Producteurs : Coût par heure commencée du contrôle : 150€

Logo AB – Naturland- Bio Suisse

Contrôles supplémentaires sur place déplacement compris (min. 2h)	150€/h
Contrôles supplémentaires au bureau de l'OC (min. 1h)	75€/h
Analyses supplémentaires	à charge de l'opérateur
Frais de déplacement supplémentaire pour contrôle hors Belgique (par km à partir de la frontière belge)	1.02€/km

Modalités de paiement

- Les contrôles supplémentaires sont nécessaires lorsque la mission de contrôle est rendue difficile : locaux non accessibles, comptabilité non disponible, mal tenue ou incomplète, information incomplète concernant le processus de transformation, etc.
- En cas d'infraction grave, de non-conformité et lorsque le résultat d'une analyse est positif et confirme une situation anormale. Ces contrôles renforcés sont facturés.
- La redevance annuelle (pour l'année civile) est due, même si nos prestations ne couvrent qu'une partie de l'année calendrier.